

	<p align="center">EXTRAIT DE REGISTRE D CONSEIL DE C REGISTRE</p>	<p>Envoyé en préfecture le 05/03/2019 Reçu en préfecture le 05/03/2019 Affiché le ID : 059-200043404-20190225-128B-DE</p>
<p align="center">45 conseillers communautaires</p>	<p align="center">REUNION DU 25 FEVRIER 2019</p>	
<p>La séance du Conseil s'est tenue au siège de la Communauté de Communes à 18 h 30.</p> <p><u>Etaient présents</u> : Pour ANOR : M. Jean-Luc PERAT, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, M. Benjamin WALLERAND, Pour BAIVES : M. Claude GARY, Pour FERON : Jean-François BAUDRY, Pour FOURMIES : M. Mickaël HIRAUX, Mme Sarah GONTIER, Mme Valérie DUFOSSET, M. Maxence SIMPERE, Mme Claudine DACQUET, M. André LEGRAND, Mme Corinne RIDE, M. Louis YDE, M. Christian MARQUET, Mme Amandine TROCLET, Pour MOUSTIER EN FAGNE : M. Jean-Michel HANCART, Pour OHAIN : Mme Lydie BUREL, Pour TRELON : M. François LOUVEGNIES, Mme Geneviève BONDU, M. Thierry REGHEM, Mme Liliane COLLIER, M. Michel BOMBART, Pour WALLERS EN FAGNE : M. Bernard NAVARRE, Pour WIGNEHIES : Mme Dominique CESAR, Mme Pascale MAHUT, M. Christian DUBOIS, Mme Christine BATTEUX, Pour WILLIES : M. Bruno LALLEMANT.</p> <p><u>Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir</u> : Pour FOURMIES : M. Jack POTTIER a donné pouvoir à M. Louis YDE, Pour OHAIN : M. Alain RATTEZ a donné pouvoir à Mme Lydie BUREL.</p> <p><u>Etaient absents ou excusés</u> : Pour Anor : M. Gérard ALLAIRE, Lydie LAVENDOMME, Pour EPPE SAUVAGE : Mme Viviane DESMARCHELIER, Pour FOURMIES : M. Benoît WASCAT, Mme Martine ROUX, Mme Agnès DUPARCQ, Mme Marie-Hélène CORNIL, M. Franck BERTEAUX, Mme Patricia POUPELLE, M. David HURBLAIN, M. Jean-Paul LAJEUNESSE, Pour GLAGEON : M. Bernard CHAUDERLOT, Mme Brigitte MOREAU, M. Alain LOUBERT, Pour WIGNEHIES : M. Jean-Marc TROCLET.</p>		

128b ADMINISTRATION GENERALE : Désignation d'un représentant de la CCSA au sein de l'E2C

Monsieur le Président rend compte du courrier en date du 09 janvier 2019, dans lequel l'Ecole de la Deuxième Chance (E2C) Grand Hainaut multi-sites (Anzin-Fourmies et Maubeuge) sollicite la CCSA pour entrer au conseil d'administration au même titre que les Communautés d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, de Valenciennes Métropole et de la porte du Hainaut.

Afin de pouvoir participer aux élections de renouvellement des membres du conseil d'administration en mai 2019, Il convient pour la Communauté de Communes Sud Avesnois de désigner son représentant.

Monsieur le Président rappelle que la CCSA subventionne, depuis 2017, l'E2C à hauteur de 20.000 € par an.

Le bureau réuni le 25 janvier dernier a validé et propose la candidature de Monsieur François LOUVEGNIES.

Monsieur le Président sollicite les élus pour une autre candidature.

Le conseil communautaire

Après avoir entendu l'exposé du Président et en l'absence d'autres candidatures,

A l'unanimité,

DESIGNE Mr François LOUVEGNIES comme représentant de la CCSA au sein du conseil communautaire de l'Ecole de la Deuxième Chance.

Fait en séance les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents
POUR EXPEDITION CONFORME
Le Président

The logo for 'Sud Avesnois Communauté de Communes' is displayed in blue ink. It features a stylized map of the region to the left of the text. The text 'Sud Avesnois' is in a large, bold, sans-serif font, with 'Communauté de Communes' in a smaller font below it. A vertical line is drawn through the logo, and a handwritten signature in black ink is written across the bottom of the logo.